Informations de base	
2009/2610(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Préparation du Conseil européen, 29-30 octobre 2009 Voir aussi 2009/2613(RSP) **Subject** 8.40.14 Conseil européen	

Acteurs principaux			
Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Affaires générales	2960	2009-09-14
	Affaires économiques et financières ECOFIN	2967	2009-10-20
Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**	
	Relations extérieures	FERRERO-WALDNER Benita	

Evénements clés			
Date	**Evénement**	**Référence**	**Résumé**
14/09/2009	Débat au Conseil		Résumé
20/10/2009	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
21/10/2009	Débat en plénière		Résumé
21/10/2009	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2009/2610(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Modifications et abrogations	Voir aussi 2009/2613(RSP)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Préparation du Conseil européen, 29-30 octobre 2009

2009/2610(RSP) - 14/09/2009

Le Conseil a examiné **un projet d'ordre du jour** élaboré par la présidence **en vue de la réunion du Conseil européen qui se tiendra à Bruxelles les 29 et 30 octobre prochains**. Il préparera la réunion plus en détail lors de sa session des 26 et 27 octobre.

Le Conseil a fait le bilan, en particulier, des travaux réalisés dans les domaines des infrastructures et des interconnexions énergétiques ainsi que des mécanismes de crise relatifs à la sécurité des approvisionnements énergétiques. Les débats ont porté principalement sur la mise en œuvre du plan pour la relance économique de l'UE, pour ce qui est de l'octroi d'une aide financière à des projets dans le domaine de l'énergie, et sur les relations avec les pays tiers en matière d'énergie.

Les points qui seront abordés par le Conseil européen concernant notamment :

- les questions institutionnelles;
- le changement climatique;
- la situation économique;
- les stratégies macrorégionales;
- l'immigration clandestine.

Le Conseil européen devrait aussi discuter des relations extérieures à la lumière de l'évolution de la situation internationale.

Le projet d'ordre du jour servira de base au projet de conclusions du Conseil européen que la présidence doit élaborer et qui sera soumis au Comité des représentants permanents en vue de la session du Conseil des 26 et 27 octobre.